

Numéro 2 / janvier 2013

## « L'Euro alimentaire » : que rémunèrent nos dépenses alimentaires ?

Philippe Boyer (FranceAgriMer)  
Jean-Pierre Butault (INRA)

En complément de ses travaux sectoriels, portant sur les contributions des différents maillons des filières agroalimentaires à la formation des prix au détail, l'observatoire développe une approche macroéconomique qui décompose la dépense alimentaire française en rémunérations dans les différentes branches de l'économie. Réalisée pour la première fois sur les quinze dernières années, cette analyse met en évidence des changements sensibles dans la formation de la valeur de notre alimentation, sous l'effet des évolutions des prix et des processus de production et de distribution.

L'objectif de cette analyse est de mesurer comment 100 € de dépenses alimentaires en France se répartissent intégralement entre :

- la formation de valeur ajoutée dans chaque branche de l'économie participant *directement ou non* à la production et à la distribution alimentaire ;
- les importations en produits alimentaires ;
- les importations en consommations intermédiaires utilisées *directement ou non* dans la production et la distribution alimentaires ;
- les taxes sur les produits alimentaires et sur les consommations intermédiaires intervenant *directement ou non* dans leur production et leur distribution.

## Au centre de la méthode d'analyse : la notion de valeur ajoutée

La valeur ajoutée, dans une entreprise, une branche, ou l'ensemble de l'économie, est la différence entre la production et les consommations intermédiaires (biens et services transformés ou entièrement consommés au cours du processus de production), soit :  $V_A = P - C_I$

Elle constitue, dans l'entreprise, la branche ou l'ensemble de l'économie, un solde qui se partage entre :

- la rémunération brute du travail (notée plus bas  $S$ ) : salaires et cotisations sociales ;
- la rémunération brute du capital : excédent brut d'exploitation ( $EBE$ ), qui recouvre les diverses formes de revenu du capital : intérêts, loyers, dividendes..., et les ressources affectées à l'autofinancement ;
- le « revenu mixte » : il s'agit de l' $EBE$  des entreprises individuelles (en agriculture, particulièrement), qui rémunère à la fois travail et capital ;

Donc :  $V_A = P - C_I = S + EBE$

Une égalité comptable importante pour notre analyse est celle qui relie, à l'échelle de l'ensemble de l'économie, valeur ajoutée et consommation finale. Pour simplifier, considérons une économie sans commerce extérieur ni production immobilisée<sup>1</sup>. L'égalité est alors évidente : la valeur ajoutée étant la différence entre la production et les consommations intermédiaires, elle est égale à la partie de la production non utilisée en consommations intermédiaires et donc disponible pour la consommation finale.

Donc :  $V_A = P - C_I = C_F$

C'est sur cette égalité globale que sont fondés les calculs permettant de décomposer « l'euro alimentaire » (consommation finale en produits alimentaires) en valeurs ajoutées, auxquelles s'ajoutent les importations et les taxes.

## La dépense alimentaire analysée ici

La consommation alimentaire est appréhendée par le tableau des entrées-sorties (TES) de la comptabilité nationale, qui permet de connaître l'utilisation des ressources (production et importations des différents produits) sous forme de consommations intermédiaires et d'utilisations finales dans chaque branche. Dans la nomenclature de cette source, les produits domestiques dont la consommation finale est de nature alimentaire proviennent, *via* le commerce et les transports, de la branche Industries agroalimentaires et, pour les produits alimentaires non transformés (fruits et légumes frais, œufs, poissons frais), des branches Agriculture et Pêche. La dépense alimentaire ainsi appréhendée ne peut pas inclure la restauration hors domicile (RHD), non dissociable de la branche Hôtels et restaurants dans la nomenclature.

<sup>1</sup> Cf. pp. 5 et 6 pour une présentation plus détaillée de la méthode.

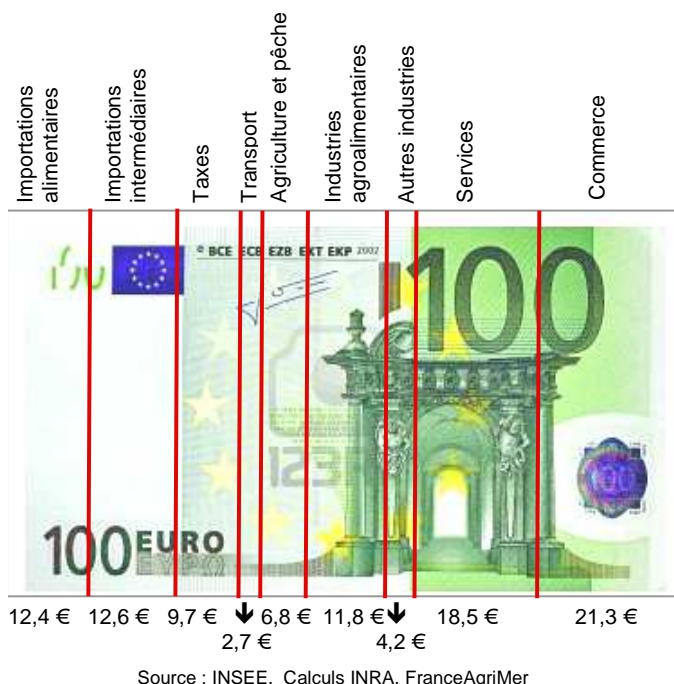
## L'euro alimentaire en 2009

Au moment de la rédaction de cet article (fin 2012), 2009 est l'année la plus récente pour laquelle sont disponibles les sources permettant les calculs évoqués plus haut.

### L'euro alimentaire 2009 en valeurs ajoutées

Le schéma ci-dessous illustre la répartition de 100 € de dépense alimentaire en 2009 entre taxes et importations puis valeurs ajoutées dans les différentes branches de l'économie nationale.

Schéma 1. L'euro alimentaire décomposé en valeurs ajoutées



Ainsi, sur 100 € de consommation alimentaire (hors RHD) en 2009, 25 € rémunèrent des importations en produits alimentaires ou en consommations intermédiaires sur lesquelles nous reviendrons plus loin, près de 10 € sont dus aux taxes (TVA, taxes spécifiques sur les boissons alcoolisées, taxes sur les carburants...).

Le reste, soit 65,3 €, est constitué de valeurs ajoutées induites dans les branches de l'économie nationale, avec une part importante revenant aux services (18,5 €) et au commerce (21,3 €).

La part du commerce recouvre les valeurs ajoutées induites par la consommation alimentaire dans les commerces de gros (en produits agroalimentaires et en intrants divers) et dans le commerce de détail alimentaire.

Le TES distingue une trentaine de branches de services. Celles dont les produits sont les plus utilisés comme consommations intermédiaires par les branches agricoles et agroalimentaires sont : les services comptables, juridiques et d'aide à la gestion, la publicité et les études de marchés, les services de personnel (intérim), la location d'équipements, la réparation, l'entretien et la vente de véhicules, les services d'informatique... À noter que l'activité des entreprises de travaux agricoles est incluse dans la branche agricole, et non dans celle des services.

Dans le TES, 80% de la consommation en produits domestiques alimentaires provient des industries agroalimentaires, mais la valeur ajoutée générée dans cette branche par 100 € de dépenses alimentaires n'est que de 11,8 €, du fait du poids des consommations intermédiaires (77% de la production).

Les produits agricoles interviennent largement comme consommations intermédiaires de l'industrie agroalimentaire, pourtant, la branche agricole nationale ne contribue qu'à hauteur de 6,8% à la valeur des dépenses finales alimentaires.

Ceci résulte à la fois du caractère élaboré des aliments qui se traduit par l'incorporation, à la matière première, de divers biens et services, et du rapport des prix entre l'agriculture et les autres branches.

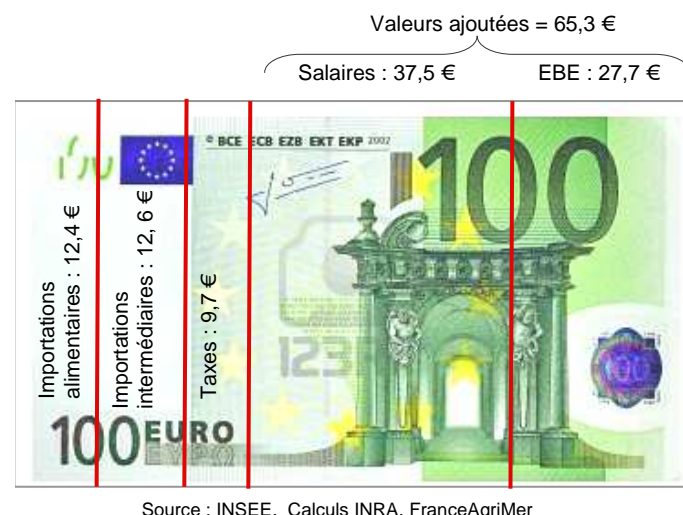
On a signalé le poids important des importations : le quart de nos dépenses alimentaires de 2009 en découle. Elles se répartissent presque par moitié entre importations de produits alimentaires, participant directement à notre consommation, et importations en consommations intermédiaires. Ces dernières sont constituées de produits importés utilisés notamment par les branches de la filière agroalimentaire. Ainsi, en 2009, 18% des consommations intermédiaires de la branche agricoles est importé, il s'agit principalement de produits des industries chimiques et de raffinage pétrolier (46% des consommations intermédiaires importées pour l'agriculture, dont engrais, carburants...) et de produits agricoles ou agroalimentaires (21%, dont aliments pour les animaux). Dans la branche des industries agroalimentaires, les importations représentent 13% des consommations intermédiaires, au premier rang desquelles on retrouve des produits agricoles et agroalimentaires (54% des consommations intermédiaires importées pour les industries agroalimentaires). Ils proviennent principalement de l'Union européenne, celle-ci fournissant en 2009 plus de 70% de nos importations en produits agroalimentaires bruts et transformés [Agreste, 2011].

Mais l'« euro alimentaire » rémunère aussi les importations en tout autre bien utilisé dans toutes les branches, à due proportion de son incorporation dans la valeur des produits alimentaires ; par exemple : le pétrole importé à partir duquel a été produit le carburant consommé par la branche des transports pour l'acheminement d'aliment du bétail vers les exploitations d'élevage produisant des animaux de boucherie transformés en viandes consommées en France...

### Des valeurs ajoutées aux salaires et excédent brut d'exploitation en 2009

Les TES fournissant la répartition de la valeur ajoutée de chaque branche entre salaires et EBE, il est possible de répartir la valeur ajoutée de « l'euro alimentaire » entre ces deux rémunérations brutes :

Schéma 2. L'euro alimentaire en salaires et EBE en 2009

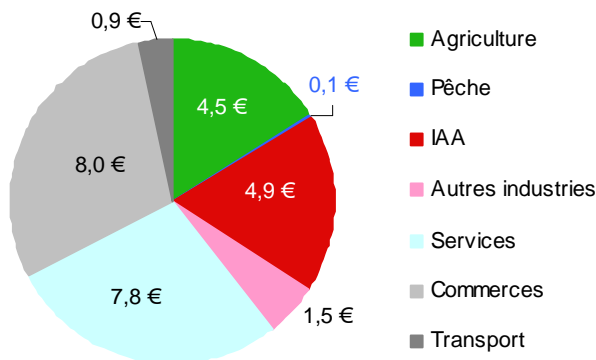


## Rémunérations et emplois induits dans les branches de l'économie par l'euro alimentaire en 2009

Sur le schéma 2 de la page précédente, les salaires et les EBE induits par les dépenses alimentaires ont été regroupés toutes branches confondues. Les données de base permettent de présenter ces rémunérations branche par branche (graphiques 1 et 2).

Ainsi, 100 € de dépenses alimentaires en 2009 génèrent un peu moins de 5 € d'**excédent brut d'exploitation** dans la branche Agriculture – pêche - aquaculture (la part de la pêche – aquaculture y est marginale). Dans cette branche comme dans les autres, il s'agit ici d'EBE avant subventions, celles-ci étant payées par le contribuable et non par le consommateur. En outre, l'EBE de la branche agricole est largement un « revenu mixte », rémunérant à la fois le capital et le travail non salarié des exploitants.

Graphique 1. EBE induits par 100 € de dépenses alimentaires

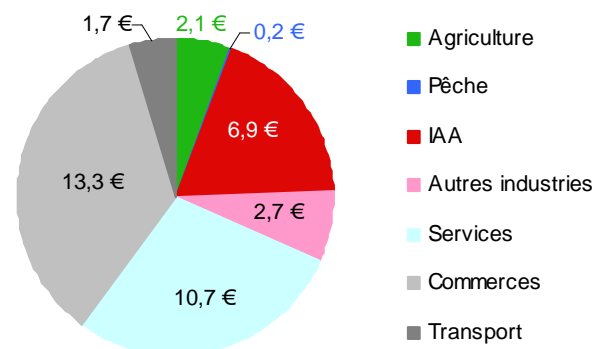


Source : INSEE. Calculs INRA, FranceAgriMer

En théorie, l'EBE dans chaque branche pourrait, si les données disponibles le permettaient, être décomposé en revenus distribués aux propriétaires des capitaux (par exemple : dividendes) ou revenu mixte net du capital et du travail non salarié, intérêts, impôt sur les sociétés, et épargne ou capacité d'autofinancement, à l'instar de ce que d'autres études ont réalisé toutes branches confondues [Cotis, 2011]. Selon la source citée, dans l'ensemble des branches, les revenus distribués aux propriétaires des capitaux représentent environ le quart de l'EBE, part qui a cru sensiblement depuis la fin des années 1970.

Les **salaires** bruts induits par les dépenses alimentaires en 2009 se concentrent dans le commerce et les services (24 € pour 100 € de dépenses). La part de la branche Agriculture – pêche – aquaculture est modeste, du fait de la faible présence du salariat en agriculture.

Graphique 2. Salaires induits par 100 € de dépense alimentaire



Source : INSEE. Calculs INRA, FranceAgriMer

Les TES fournissent le **nombre d'emplois**, salariés et non salariés, (mais pas en équivalents temps plein) dans chaque branche, ainsi, bien sûr, que la valeur ajoutée de ces branches. On en déduit le rapport emploi / valeur ajoutée par branche, lequel, appliqué à la valeur ajoutée induite par la dépense alimentaire (qui est une partie de la valeur ajoutée de la branche), permet d'estimer le nombre d'emplois générés par cette dépense (dans l'hypothèse où ce rapport est uniforme dans chaque branche, quelle que soit la destination de sa production : consommation finale, consommations intermédiaires, exportations, formation de capital fixe).

Ainsi, en 2009, environ 2 millions d'emplois apparaissent induits par la demande finale alimentaire nationale, dont le tiers dans le commerce, un peu plus du tiers dans l'ensemble agriculture – pêche – aquaculture et industries agroalimentaire et un quart environ dans les services et les transports.

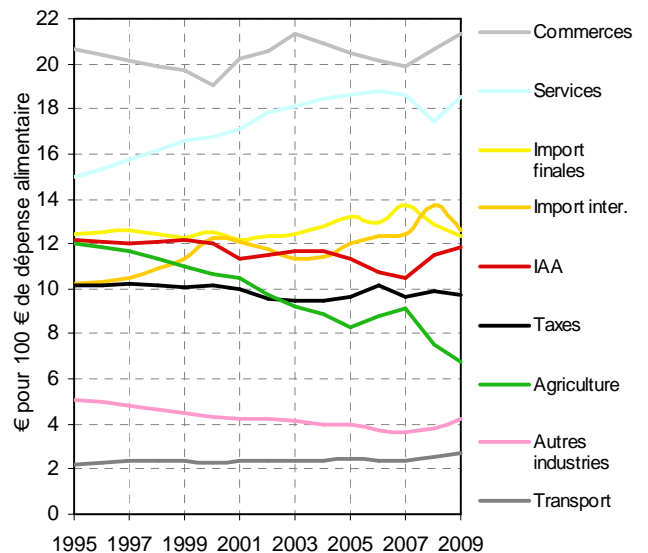
## L'euro alimentaire depuis 1995

Sur une (relativement) longue période, la composition de « l'euro alimentaire » s'est sensiblement modifiée.

### Tendances longues : progression de la part des importations et des services, recul de l'agriculture

Les résultats de 2008 et 2009 doivent être comparés prudemment avec ceux de 1995-2007. En 2008, des changements de nomenclature de branches sont survenus, et les industries du tabac sont depuis incluses dans la branche des industries agroalimentaires. Des corrections ont été réalisées sur les données de base 2008-2009 pour les raccorder aux données antérieures mais la continuité de la série n'est pas absolument garantie.

Graphique 3. Evolution des composantes de l'euro alimentaire



Source : INSEE. Calculs INRA, FranceAgriMer

Nonobstant ces réserves, des tendances lourdes sont perceptibles sur la période.

Tout d'abord, certaines composantes de l'euro alimentaire sont en nette progression :

- les importations intermédiaires, évolution à relier à celle du prix de l'énergie et, plus récemment, des matières premières agricoles ;
- les importations finales, du moins jusqu'en 2007 ;
- la valeur ajoutée induite dans les services, qui passe de 15% de « l'euro alimentaire » à plus de 18% en 2007 comme en 2009, sous l'effet d'évolutions qui seront évoquées plus loin.

À ces hausses correspond le recul de la valeur ajoutée induite par la consommation alimentaire dans la branche Agriculture et pêche. Celle-ci perd 3 points sur la période, au terme d'une pente régulière jusqu'en 2005, plus accidentée par la suite.

La tendance longue suivie par le poids de la valeur ajoutée agricole dans « l'euro alimentaire » reflète essentiellement celle des prix agricoles, en baisse sous l'effet des réformes de la PAC qui, depuis 1992, rapprochent les prix agricoles européens des cours mondiaux en substituant des régimes d'aides directes au soutien des prix.

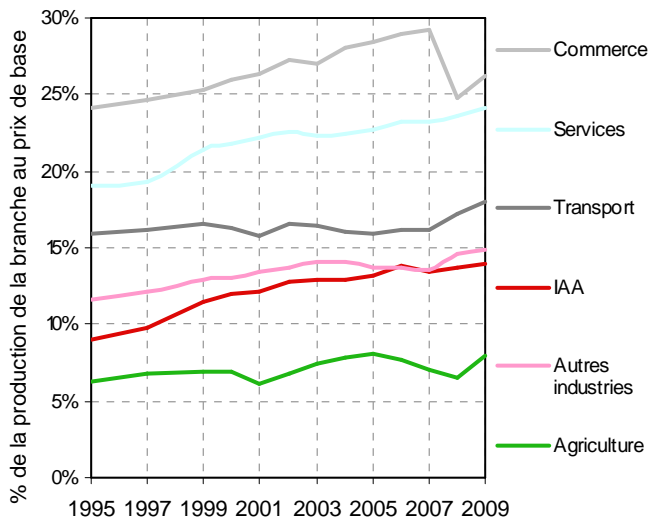
Ce changement fondamental du mode de soutien à l'agriculture a fait baisser le poids de l'agriculture dans « l'euro alimentaire », toutes choses égales par ailleurs.

La tendance à l'augmentation de la part des services dans le partage de la valeur ajoutée de « l'euro alimentaire » est liée à des évolutions dans les branches de l'agroalimentaire :

- certaines leur sont spécifiques : les exigences de sécurité sanitaire et de « traçabilité » ont accru l'incorporation de services (informatique, contrôles) dans les processus de production et de distribution ;
- d'autres concernent l'agroalimentaire comme les autres branches : développement du recours aux services en publicité et études de marché, externalisation de certains segments des processus de production et de distribution confiés à des sociétés de services (personnel intérimaire, gestion).

Mais la composition de « l'euro alimentaire » en valeurs ajoutées ne se limitant pas à celles induites dans l'agroalimentaire, la part croissante des services dans la production de chacune de toutes les branches influe sur la structure de nos dépenses alimentaires. La tendance à l'augmentation de la part des services domestiques dans la production de chaque branche de 1995 à 2009 (graphique 4) résume ces évolutions :

**Graphique 4. Part des services domestiques dans la production**



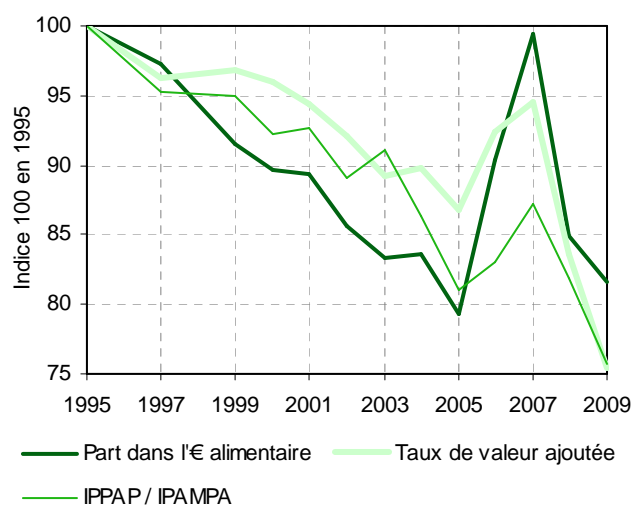
Source : INSEE. Calculs INRA, FranceAgriMer

À noter qu'en comptabilité nationale, les services bancaires et d'assurances figurent dans les consommations intermédiaires des branches à hauteur d'une partie des intérêts et des primes qu'elles versent, correspondant au seul coût de ces services, l'autre partie constituant un emploi de l'EBE des branches utilisatrices, rémunérant les capitaux des branches des services financiers [Malherbe F., 2012]. Le poids croissant des services dans toutes les branches se diffuse de proche en proche, via les relations interentreprises, dans tous les produits jusqu'à ceux satisfaisant la demande finale alimentaire.

## Les variations de la part de l'agriculture dans « l'euro alimentaire »

Outre le jeu des coefficients techniques (rapports entre consommations intermédiaires et production), le poids de la valeur ajoutée d'une branche dans « l'euro alimentaire » est déterminé par le taux de valeur ajoutée de cette branche (rapport entre la valeur ajoutée et la production). C'est particulièrement le cas pour la branche agricole. Le graphique 5 compare les évolutions de ce taux et celles du poids de l'agriculture dans « l'euro alimentaire » : elles sont très proches. Ces variations de valeurs ajoutées (dans « l'euro alimentaire » et pour la branche dans son ensemble) sont également comparées à celles du rapport entre l'indice des prix agricoles à la production (IPPAP) et l'indice des prix d'achat des moyens de production pour l'agriculture (IPAMPA).

**Graphique 5. Part dans l'euro alimentaire et taux de valeur ajoutée de la branche agricole ; rapport IPPAP / IPAMPA**



Source : SSP, INSEE. Calculs INRA, FranceAgriMer

La part de l'agriculture dans « l'euro alimentaire » diminue ainsi assez régulièrement jusqu'en 2005 puis remonte nettement en 2006 et 2007 sous l'effet d'un « ciseau des prix » devenu favorable, la hausse des prix agricoles (suivie par l'IPPAP) l'emportant sur celle des prix des consommations intermédiaires (suivie par l'IPAMPA). En 2008, la poursuite de l'augmentation des prix agricoles s'accompagne d'une nouvelle hausse du prix des matières premières (dont celles utilisées pour l'alimentation animale) et le « ciseau des prix » dégrade la valeur ajoutée agricole. En 2009, la baisse des prix agricoles l'emporte sur le reflux concomitant des prix des intrants et, en conséquence, la valeur ajoutée diminue à nouveau.

Notons que de 2010 à 2012, le rapport IPPAP sur IPAMPA remonte légèrement, de 81 à 84 en base 100 en 1995 : ceci pourrait améliorer la part de l'agriculture dans le partage de la valeur ajoutée de « l'euro alimentaire », mais probablement sans modifier sensiblement la tendance.

## En conclusion

*Cette approche macroéconomique complète l'analyse par filière de l'observatoire. Elle met en évidence les contributions de toutes les branches de l'économie à la formation de la valeur de notre alimentation, en évaluant les rémunérations induites dans ces branches par nos dépenses alimentaires.*

*Elle sera régulièrement mise à jour, au fur et à mesure de la disponibilité des sources.*

## Pour en savoir plus

### Éléments de méthode

1<sup>o</sup> étape : on calcule tout d'abord les coefficients liant les demandes finales en différents produits et les valeurs ajoutées « intérieures » (production moins consommations intermédiaires non importées) des différentes branches.

Dans tout ce qui suit, les valeurs ajoutées sont hors subventions y compris, en agriculture, les aides directes aux produits (puisque l'on s'intéresse à la dépense du consommateur).

A l'échelle de l'ensemble de l'économie, on a l'égalité comptable :

$$P + X = C^I + C^F + E + F$$

où  $P$  est la production,  $X$  les importations,  $C^I$  les consommations intermédiaires,  $C^F$  les consommations finales,  $E$  les exportations et  $F$  la formation de capital fixe.

Considérant que :

- les éléments  $C^F$ ,  $E$  et  $F$  de la demande finale se répartissent entre  $D_{INT}$  : demande finale de produits fournis par le marché intérieur et  $D_X$  : demande finale de produits importés ;
- les consommations intermédiaires se répartissent entre celles,  $C^I_{INT}$ , fournies par la production intérieure et celles,  $C^I_X$ , venant des importations ;
- les importations  $X$  recouvrent des importations  $X_D$  utilisées par la demande finale, donc  $X_D = D_X$  ; et  $X_{CI}$  utilisées comme consommations intermédiaires,

l'égalité précédente devient :

$$P - (C^I_{INT} + C^I_X) + X_{CI} = D_{INT}$$

La différence entre production  $P$  et consommations intermédiaires  $C^I_{INT} + C^I_X$  étant égale à la valeur ajoutée  $VA$ , on obtient l'égalité suivante, entre d'une part la valeur ajoutée et les importations de consommations intermédiaires, et d'autre part, la demande finale en produits intérieurs :

$$VA + X_{CI} = D_{INT}$$

En notant  $VA_{INT}$  le premier terme, qui est la « valeur ajoutée aux intrants domestiques », ou valeur ajoutée intérieure :

$$VA_{INT} = D_{INT}$$

On cherche à décomposer par branche cette égalité.

Ceci nécessite de calculer la matrice  $[W]$  constituée par les parts  $w_{ij}$  de valeur ajoutée intérieure de la branche  $i$  dans la demande finale en produit  $j$ , telle que :

$$\begin{bmatrix} w_{11} & \dots & w_{1j} & \dots & w_{1n} \\ \dots & \dots & \dots & \dots & \dots \\ w_{i1} & \dots & w_{ij} & \dots & w_{in} \\ \dots & \dots & \dots & \dots & \dots \\ w_{n1} & \dots & w_{nj} & \dots & w_{nn} \end{bmatrix} \cdot \begin{bmatrix} D_{INT1} \\ \dots \\ D_{INTj} \\ \dots \\ D_{INTn} \end{bmatrix} = \begin{bmatrix} VA_{INT1} \\ \dots \\ VA_{INTi} \\ \dots \\ VA_{INTn} \end{bmatrix}$$

soit  $[W] [D_{INT}] = [VA_{INT}]$ .

Cette matrice est calculée à partir du TES « intérieur », qui présente pour chaque branche, sa production et ses consommations intermédiaires en différents produits domestiques. A partir de ces données, on calcule :

- la matrice  $[A_{INT}]$  des coefficients techniques « intérieurs »  $a_{ij}$ , rapports entre la consommation intermédiaire en chaque produit domestique  $i$  dans la production de chaque branche  $j$ ,
- ainsi que la matrice  $[V'_{INT}]$  des coefficients de valeur ajoutée intérieure dans la production de chaque branche.

On a alors l'égalité suivante :

$$[A_{INT}] [P] = [C^I_{INT}]$$

et comme :

$$[P] - [C^I_{INT}] = [D_{INT}]$$

alors :

$$[P] - [A_{INT}] [P] = [D_{INT}]$$

ou encore :

$$[P] = [I - A_{INT}]^{-1} [D_{INT}]$$

Par ailleurs, on a :

$$[VA_{INT}] = [V'_{INT}] [P]$$

donc on peut exprimer ainsi les valeurs ajoutées intérieures :

$$[VA_{INT}] = [V'_{INT}] [I - A_{INT}]^{-1} [D_{INT}]$$

Et la matrice recherchée, liant les demandes finales en différents produits aux valeurs ajoutées des différentes branches est :

$$[W_{INT}] = [V'_{INT}] [I - A_{INT}]^{-1}$$

On peut ainsi exprimer tout élément de la demande finale en produits domestiques, comme la consommation finale en produits alimentaires domestiques, sous la forme d'une somme de valeurs ajoutées « intérieures » dans les différentes branches.

2<sup>o</sup> étape : rajout des importations en produits alimentaires et décomposition des valeurs ajoutées intérieures en valeurs ajoutées au prix de base et consommations intermédiaires importées.

Le TES des produits importés fournit directement la consommation finale en produits alimentaires importés. Le TES « intérieur » donne le montant par branche des consommations intermédiaires importées et de la valeur ajoutée exprimée au prix « de base » (sans marges de commerce et de transport, sans taxes sur les produits, à la différence du prix d'acquisition). On peut alors décomposer les valeurs ajoutées intérieures de la demande finale alimentaire en produits domestiques, d'une part, en valeurs ajoutées au prix de base, et d'autre part, en consommations intermédiaires importées.

3<sup>o</sup> étape : prise en compte des marges de commerce et de transport.

En comptabilité nationale, les marges sont les productions des branches de commerce et de transport ; leur répartition par produit est donnée par les tableaux d'équilibre ressources-emplois de l'INSEE et, en tant que production des branches précitées, elles font l'objet d'une demande finale, décomposable en valeurs ajoutées dans les différentes branches, via les TES, comme tout autre demande finale. Ces valeurs ajoutées par branche constitutives des marges intervenant dans la consommation finale alimentaire sont alors ajoutées à celles précédemment calculées.

Dernière étape : prise en compte des taxes sur les produits.

Les taxes comprises dans la valeur de la consommation finale au prix d'acquisition sont calculées par « bouclage », à partir de l'égalité suivante :

$$\begin{aligned} & \text{Taxes} \\ & = \text{consommation finale au prix d'acquisition} \\ & - \text{consommation finale en produits domestiques} \\ & \quad \text{au prix de base} \\ & - \text{consommation finale en importations} \\ & - \text{marges} \end{aligned}$$

Ainsi, la consommation finale alimentaire est décomposée en valeurs ajoutées dans les différentes branches, importations de consommations intermédiaires, importations de produits alimentaires et taxes sur les produits.

## Bibliographie

**Agreste** (2011).

*L'agriculture, la forêt et les industries agroalimentaires – Graph'Agri.*

MAAF. 218 pages.

**Butault J.P. ; Boyer Ph.** (2012).

*La décomposition de l'euro alimentaire en revenus des différents facteurs en France en 2005.*

Document de travail provisoire.

INRA, FranceAgriMer. Mai. 26 pages

Lien : [https://observatoire-prixmarges.franceagrimer.fr/Lists/Liste%20des%20etudes%20autres/Attachments/91/2012\\_06\\_04\\_EURO\\_ALIMENTAIRE.pdf](https://observatoire-prixmarges.franceagrimer.fr/Lists/Liste%20des%20etudes%20autres/Attachments/91/2012_06_04_EURO_ALIMENTAIRE.pdf)

**Butault J.P. ; Boyer Ph.** (2012).

*L'euro alimentaire en France de 1995 à 2007 et le partage des valeurs ajoutées entre branches.*

Communication aux 6<sup>e</sup> journées de la recherche en sciences sociales, SFER, INRA, CIRAD. Décembre. 24 pages.

Lien : [http://www.sfer.asso.fr/journees\\_de\\_recherches\\_en\\_sciences\\_sociales/6es\\_jrs\\_2012\\_toulouse/programme\\_definitif\\_et\\_actes](http://www.sfer.asso.fr/journees_de_recherches_en_sciences_sociales/6es_jrs_2012_toulouse/programme_definitif_et_actes)

**Canning P.** (2011).

*A revised and expanded food dollar series. A better understanding of food costs.*

Economic research report n°114, USDA. 42 pages.

Lien : <http://www.ers.usda.gov/Publications/ERR114/ERR114.pdf>

**Cotis J.P.** (2009).

*Partage de la valeur ajoutée, partage des profits et écarts de rémunération en France.*

Rapport au Président de la République.

INSEE. Mai. 90 pages.

Lien : [http://www.insee.fr/fr/publications-et-services/dossiers\\_web/partage\\_va/rapport\\_partage\\_va.pdf](http://www.insee.fr/fr/publications-et-services/dossiers_web/partage_va/rapport_partage_va.pdf)

**Malherbe F.** (2012)

*Comptanat.fr*

Lien : <http://www.comptanat.fr/principe/banquex.htm>

**Observatoire de la formation des prix et des marges des produits alimentaire** (2012).

*Rapport au Parlement. Prix et coûts dans l'agroalimentaire. Nouvelles études : les comptes des rayons dans la grande distribution, « l'euro alimentaire ».*

FranceAgriMer, MAAF, MEF. Novembre. 440 pages.

Lien : [https://observatoire-prixmarges.franceagrimer.fr/Lists/Liste%20des%20etudes%20autres/Attachments/93/Rapport%20parlement%202012\\_v8.pdf](https://observatoire-prixmarges.franceagrimer.fr/Lists/Liste%20des%20etudes%20autres/Attachments/93/Rapport%20parlement%202012_v8.pdf)

**Stoléru L.** (1967).

*L'équilibre et la croissance économique.*

Collection Finances et économie appliquées, Dunod.

498 pages.

## Résumé

Au moyen de calculs réalisés sur les tableaux des entrées-sorties de la comptabilité nationale, le montant de la consommation alimentaire en France est décomposé en importations, taxes sur les produits et valeurs ajoutées des différentes branches.

A partir des valeurs ajoutées, est ainsi évalué l'ensemble des rémunérations (salaires, excédent brut d'exploitation) induites dans les différentes branches de l'économie nationale par les dépenses alimentaires ; les importations et les taxes s'interprétant comme des « rémunérations de l'étranger et de l'Etat ».

Les résultats font apparaître la part relativement faible de l'agriculture dans la répartition de la valeur ajoutée induite par la demande alimentaire, et le poids plus conséquent des services et du commerce.

Ainsi, sur 100 € de dépenses alimentaires en 2009, la valeur ajoutée induite dans la branche agricole est de 6,8 €, celles des services et du commerce, respectivement de 18,5 € et 21,3 €.

Les importations représentent le quart de « l'euro alimentaire » en 2009, avec 12,4 € pour les importations en produits alimentaires et 12,6 € pour celles en intrants.

Le poids de chaque branche dans « l'euro alimentaire » dépend d'une part des coefficients techniques liant les consommations intermédiaires en produits de cette branche avec les produits finals et intermédiaires intervenant dans la production et la distribution de biens alimentaires, et d'autre part, du taux de valeur ajoutée de la branche.

A cet égard, la baisse des prix agricoles déterminée par les réformes de la PAC depuis 1992 explique pour une large part la tendance à la diminution, constatée ici de 1995 à 2009, de la valeur ajoutée induite dans cette branche par la consommation alimentaire. En 2007 et 2008, les hausses des matières premières, dont les produits agricoles, ont, selon les années, des effets différents sur la part de l'agriculture dans le partage de « l'euro alimentaire » : favorable à l'agriculture en 2007, le « ciseau des prix » lui devient défavorable en 2008. Le recul de la valeur ajoutée agricole dans « l'euro alimentaire » s'accroît en 2009 sous l'effet d'un nouveau reflux des prix agricoles.

A ces effets « prix » sur la structure de « l'euro alimentaire » s'ajoutent des évolutions plus structurelles dans la formation de la valeur de l'alimentation, notamment l'incorporation croissante de services. Celles-ci s'opèrent non seulement dans la filière agroalimentaire mais aussi dans l'ensemble des branches (autres industries, commerce, transport, services eux-mêmes) dont une partie des produits, incorporant des services (intérim, publicité, *marketing*, services bancaires et d'assurance...), intervient en consommations intermédiaires à différents niveaux de la formation de la valeur des biens alimentaires.